



Le Phare, Enfants et Familles annonce l'ouverture officielle de la Maison André-Gratton, première maison de répit et de soins palliatifs pédiatriques au Québec

Montréal, le 10 septembre 2007 - *Le Phare, Enfants et Familles* (Le Phare) a procédé ce matin à l'ouverture officielle de la première maison de répit et soins palliatifs pédiatriques au Québec. C'est en présence de monsieur Philippe Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux et de monsieur Paul Desmarais jr, président de la campagne de collecte de fonds pour la construction de la maison, que cette cérémonie a eu lieu dans les locaux de la maison qui accueille des enfants depuis juin dernier.

La maison est passée du rêve à la réalité grâce aux efforts soutenus et à la coopération du gouvernement du Québec et du secteur privé. Le ministère des Affaires municipales et des Régions a contribué, dans le cadre du programme Infrastructures Québec-Municipalités, pour un montant de 2,5M\$ pour la construction de la maison. Pour sa part, M. Paul Desmarais jr a réussi, avec son cabinet de campagne, à rassembler en un temps record les 4 millions de dollars qui constituaient l'objectif de la campagne. Monsieur Desmarais s'est dit très heureux du résultat: « *La maison est maintenant là, vivante, accueillante et présente, grâce à celles et ceux qui ont accepté de nous entendre et qui ont cru en notre rêve et en la nécessité d'une telle maison* ». La contribution du gouvernement du Québec et la campagne de financement ont permis la construction et l'achat des équipements dans les délais et le budget prévus.

Le Phare a également annoncé, qu'au-delà de ces financements, un don extraordinaire de 1M\$ lui a été offert par monsieur Robert Gratton, qui n'a attaché aucune condition à l'utilisation du don, autre que celle qu'il serve à contribuer au financement des frais d'exploitation de la maison.

Le caractère exceptionnel de ce don a incité Le Phare à attribuer le nom de *Maison André-Gratton* à la première maison de répit et de soins palliatifs pour enfants au Québec. Le ministre Philippe Couillard et la présidente du conseil d'administration, madame Nicole Marciel-Gratton, ont dévoilé la plaque officialisant le nom de la maison sur laquelle sont inscrits ces mots : « *La Maison André-Gratton a été nommée en mémoire d'André, fils de madame Judith Dufour et du docteur Bernard Gratton et frère de Robert. André est décédé de la leucémie en 1954 à l'âge de trois ans et trois mois* ».

Durant la cérémonie d'ouverture, des parents recevant les services du Phare ont également livré de vibrants témoignages sur les bienfaits qu'il leur apporte. Ces familles font face quotidiennement au défi immense que constituent les soins complexes à donner à leur enfant, 24 heures par jour et sept jours par semaine.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, monsieur Philippe Couillard, a clôturé la rencontre en soulignant toute l'importance que prend la *Maison André-Gratton* en bonifiant l'offre de service du réseau de la santé pour les enfants. « *Je suis extrêmement fier d'être présent et de déclarer officielle l'ouverture de la Maison André-Gratton qui est aussi la première maison de répit et de soins palliatifs pédiatriques au Québec. La Maison permet aux parents d'y trouver la quiétude et le soutien nécessaires pour entourer et accompagner leur enfant jusqu'aux derniers moments, mais elle permet également aux enfants d'y recevoir des soins médicaux adaptés et requis par leur état de santé. De plus, les parents peuvent y laisser en toute confiance*

leur enfant pour des séjours à durée variable pouvant atteindre jusqu'à 3 semaines par année afin de prendre quelques moments de répit. »

L'ouverture de la *Maison André-Gratton* concrétise le rêve de nombreuses familles québécoises ayant un enfant atteint d'une maladie dégénérative et terminale. Jusqu'à l'ouverture de cette maison, ces parents, qui en majorité prennent charge de leur enfant à la maison, 24 heures par jour et sept jours par semaine, n'avaient que l'hospitalisation comme alternative. Désormais, la *Maison André-Gratton* leur offrira la possibilité d'y laisser leur enfant pour des séjours de répit tout au long de la maladie, et lorsque la vie aura dit son dernier mot, les parents y seront accueillis avec leur enfant, pour y vivre ensemble en toute quiétude et dans la dignité ces derniers moments.

Le Phare, Enfants et Familles

Fondé en 1999, *Le Phare, Enfants et Familles* est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'offrir du soutien aux parents qui ont un enfant atteint d'une maladie dégénérative et terminale nécessitant des soins complexes. Deux programmes guident ses actions: la visite à domicile et l'accueil au sein de la *Maison André-Gratton*.

Vous pouvez aider *Le Phare, Enfants et Familles* en contribuant financièrement. Vos dons permettent aux familles qui ont un enfant gravement malade de profiter du meilleur de la vie. Pour faire un don ou obtenir de l'information, vous composez le 514-954-4848.

-30-

Note: Des photographies en format J.PEG sont disponibles sur demande.

Informations : Emmanuelle Rondeau
Expression communications pour
LE PHARE, ENFANTS ET FAMILLES
(514) 347-1114 OU erondeau@expressioncommunications.com

Source : Jocelyne-Élise Ouellet
Directrice du développement financier et des communications
LE PHARE, ENFANTS ET FAMILLES
(514) 787-8804 OU ouellet@phare-lighthouse.com